



Droit de voir et recuperer des biens personels

Par **renee**, le **06/03/2009** à **15:24**

Bonjour,

Je viens de me séparer de mon partenaire qui a gardé la maison (décision juridique) avec mon fils . Sachant que je suis toujours proprétaire aussi de cette maison. Je paie la moitié du crédit et elle est locataire . Je voudrais d'abord savoir si elle me doit un loyer et qui fixe le loyer et à quelle hauteur? J'ai laissé également des meubles dans cette maison qui m'appartiennent - est-ce que j'ai le droit de les récupérer et comment - me faut il un papier d'un avocat? Ai j'ai le droit de visiter ma maison pour voir l'étât de celle là , car c'est important pour la vente? A mon ex-partenaire aussi le droit de faire venir quelqu'un (amant) de vivre dans ma maison sans mon accord?

Merci de votre réponse.

Bien cordialement

Laurent Buard